

DEPARTEMENT

HERAULT

DE LA COMMUNE de
34400

Date : 23-09-2026

Séance du 23 septembre 2026

Numéro : 2026-09-23/01

L'an Deux-mille-vingt-six

et le 23 septembre

à dix-huit heures trente minutes

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr QUESADA Yves.

Présents : M.M : BERTELOOT Georges, BOU Cathy, CHASTRUSSE Evelyne, COLOMINES Souhila, COMBES Corinne, DUGARET David, GABARROU Thierry, GARAND Stéphanie, MAY Carine, OLIVER Sandrine, OLIVIER Vincent, PERIOT Cyrille, PERRIER Jérôme, QUESADA Yves, REYNES Sophie, ROUX Jérôme, RUIVO Philippe, SABATIER Cathy, SANSONE Christian, VALLE Florence, VIGLIETTI Andra.

Procurations : M. ARNOLD Stéphane à Mme CHASTRUSSE Evelyne

Absents : M. SAVAL Jérôme

Secrétaire de séance : Mme CHASTRUSSE Evelyne

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation

17/09/2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Monsieur le Maire expose que, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, une commission de délégation de service public intervient dans le cadre des procédures de délégation de service public, notamment pour l'examen des candidatures et l'analyse des offres.

Il précise que, dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée du Maire ou de son représentant, président de droit, et de trois membres titulaires du Conseil municipal. Il est également procédé à l'élection de trois membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Une liste de candidats est présentée.

Après avoir procédé au vote, sont élus membres de la Commission de délégation de service public :

Membres titulaires :

Membres issus de la majorité municipale :

- Souhila COLOMINES
- Jérôme ROUX

Membre issu de l'opposition :

- Stéphane ARNOLD

Membres suppléants :

Membres issus de la majorité municipale :

- Georges BERTELOOT
- Thierry GABARROU

Membre issu de l'opposition :

- Florence VALLE

Il est précisé que les membres suppléants sont appelés à siéger en cas d'empêchement des membres titulaires, dans les conditions prévues par les dispositions applicables.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PROCLAME élus les membres titulaires et suppléants de la Commission de délégation de service public tels que désignés ci-dessus ;**
- **DIT que Monsieur le Maire, ou son représentant, assure la présidence de la Commission conformément à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.**

**Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le maire,
Yves QUESADA**

